

DIFFICILE SORTIE DE L'UE

En juin 2016, les Britanniques ont voté pour ne plus faire partie de l'Union Européenne. La séparation est très compliquée.

LA DÉCISION

Le Royaume-Uni fait partie de l'Union européenne (UE) depuis 46 ans, mais en gardant sa monnaie, les contrôles aux frontières pour les personnes... Il y a 3 ans, les Britanniques ont été appelés à donner leur avis lors d'un vote : 52 % ont souhaité quitter l'UE. Ils pensent que cela leur permettra d'être plus libres, plus forts économiquement. Normalement, le Royaume-Uni devait sortir de l'UE le 29 mars.

ACCORD DE SORTIE

Pendant 2 ans, le gouvernement britannique a discuté avec l'UE pour préparer la sortie, appelée Brexit, mélange des mots British (Britannique) et exit (sortie). Un accord a été trouvé. Theresa May, Première ministre, l'a présenté aux députés britanniques. Ils ont voté 2

fois contre.

NO DEAL ?

Ces députés ne veulent pas de l'accord de sortie, mais ils ont aussi voté contre le No deal (sortie sans accord). Le Royaume-Uni ne ferait alors plus partie de l'UE dès le 29 mars. Ce serait de très grands changements et le coût serait élevé pour les Britanniques. Par exemple, aujourd'hui, il n'y a pas de taxes sur les produits européens. Avec la sortie de l'UE, les produits seront taxés et contrôlés à la frontière ce qui sera compliqué à mettre en place rapidement. Les Britanniques qui vivent en Europe ne savent pas quels seront leurs droits, ni ceux des Européens au Royaume-Uni...

DEMANDE DE REPORT

Mercredi, la Première ministre a



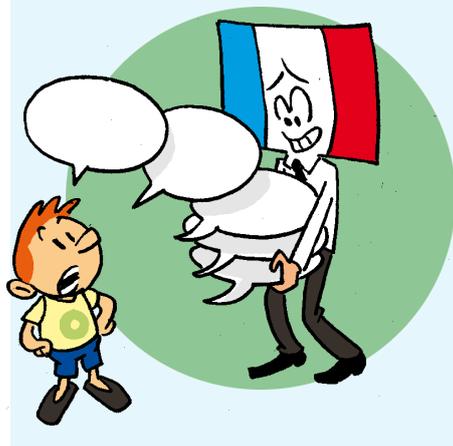
demandé à l'Union européenne de retarder la sortie au 30 juin. Le président du Conseil européen juge que cela est possible si les députés votent pour l'accord de sortie qu'ils ont déjà refusé 2 fois.

RESTONS AMIS

Sophie, une petite britannique de 6 ans a envoyé une lettre au président du Conseil européen : « Je sais que nous sommes en train de quitter l'UE mais je pense que nous devrions rester amis. » Elle a ajouté : « Je vous ai dessiné une licorne ». Il lui a répondu « Nous serons toujours amis, Sophie ».

LES ENFANTS PRENNENT LA PAROLE

Mercredi, les jeunes avaient la parole lors du « Grand débat national des enfants ». Ils avaient beaucoup à dire ! L'événement était organisé par Adrien Taquet, chargé de la protection de l'enfance au ministère de la Santé. Il a réuni une centaine de jeunes, du primaire au lycée. Adam, 16 ans, a été le premier à prendre la parole. Pour lui, la situation des personnes sans-logement est mal connue, cela crée de fausses peurs et il n'y a pas assez d'aides. Jacques juge qu'il « n'est pas du tout normal que les femmes soient moins payées que les hommes ». Salomé, 9 ans, a proposé : « la voiture ça ne devrait être que pour les longues distances ; en dessous de 10 km, on prend le vélo ». Gaëlle pense que les enfants ne sont pas assez écoutés. Elle aimerait qu'on leur demande leur avis sur les lois votées pour eux. Adrien Taquet a jugé que c'était une bonne idée !



C'était la grève mardi

Mardi, 131 000 personnes ont manifesté partout en France. Elles ont répondu aux syndicats (CGT, FO, Solidaires...)

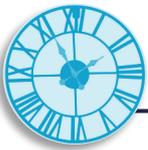
qui appelaient à faire grève pour une augmentation des salaires et des retraites, pour défendre les services publics... Les enseignants ont été très nombreux à participer. Dans les écoles primaires et maternelles, ils étaient au moins 1 sur 4 à faire grève. Ils se disent très inquiets du projet de loi du ministre de l'Éducation nationale et jugent que les professeurs n'ont pas pu donner leur avis.



Mini grand champion !

« Je veux devenir le plus grand maître des échecs et battre le record du monde ».

C'est le rêve de Tani Adewumi, 8 ans. Et il peut y croire ! Il a débuté les échecs il y a seulement 1 an, mais il a gagné ses 73 dernières parties et il est déjà champion de l'État de New York ! Le jeune garçon et sa famille ont fui le Nigéria où des terroristes rendent la vie de la population très difficile. Ils sont arrivés aux États-Unis où ils dorment dans un foyer pour les personnes sans logement. Depuis que Tani est devenu célèbre, ses parents ont reçu des propositions d'emploi et un appel aux dons a réuni 163 000 €.



LES 1^{ERS} PAS DE LA LIMITATION DE VITESSE EN FRANCE

Au fil des évolutions de l'automobile, des règles de conduite ont été mises en place. Parmi elles, les limitations de vitesse qui, au départ, étaient impopulaires auprès des automobilistes.

LES DÉBUTS DE LA CONDUITE

Les premières voitures font leur apparition à la fin du 19^{ème} siècle mais ces véhicules roulent à peine plus vite que des charrettes. C'est avec le moteur à explosion que les voitures commencent à rouler à quelques dizaines de kilomètres/heure. Plus utilisées dans la capitale, elles posent question en terme de sécurité. Ainsi, le préfet de police de Paris Louis Lépine impose les premières règles de circulation en 1893. Dans Paris et les lieux habités, la vitesse est alors limitée à 12 km/h et « à 20 km/h en rase campagne, sur les routes en plaine, larges, à courbes peu prononcées et peu fréquentées. »

Le premier code de la route est mis en place en 1922, mais les limitations de vitesse sont supprimées. Il est juste demandé aux automobilistes d'être prudents, tout comme pour les conducteurs de « bêtes de trait, de somme ou

de selle, d'animaux ». Certaines situations impliquent une vigilance particulière : visibilité insuffisante, virage ou « troupe de piétons en marche ». Ce conseil tend à éviter la dégradation de la chaussée qui était beaucoup plus fragile que maintenant. Ainsi, pour les poids lourds, les règles imposent des limites de vitesse.

DES ESSAIS AUX RÈGLES

Pendant plus de 40 ans, les Français ont roulé à leur guise. Mais à partir des années 60, le nombre de morts sur les routes augmente considérablement. Le gouvernement souhaite alors faire des tests de limitation de vitesse. Le 22 mars 1969, il décide de limiter la vitesse à 110 km/h sur 1 600 km de routes nationales. Ces essais sont concluants. La mise en place de cette règle pour tout le territoire sera accélérée par l'augmentation du nombre d'accidents mortels, atteignant un pic en 1972 avec



16 612 tués sur les routes. Malgré l'opposition de certains Français, la vitesse est limitée à 100 km/h hors des agglomérations (sauf sur les autoroutes). Dès 1973, elle est réduite à 90 km/h et le port de la ceinture de sécurité devient obligatoire. Autre mesure importante : des seuils d'alcoolémie sont mis en place pour lutter contre l'alcool au volant. Le nombre de morts sur les routes baisse fortement. De nombreuses règles s'ajouteront aux précédentes (limitations par temps de pluie ou de neige, sanction contre les excès de vitesse). Avec 3 259 morts sur les routes, l'année 2018 a été la moins meurtrière depuis les débuts de la sécurité routière.

LES SENIORS REPORTERS

Depuis quelques mois, de joyeux retraités sillonnent les rues de Bordeaux à la recherche d'informations en tout genre. Ce sont les « Seniors Reporters », journalistes en herbe.

VISIONS DE RETRAITÉS

« [Les Seniors reporters](#) » sont des retraités dont on ne connaît ni l'âge, ni l'ancienne profession, mais peu importe. Leur idée est de proposer des sujets qui les intéressent et qu'ils traitent avec leur vision des choses. Formés aux nouvelles technologies, ils se rendent ça et là pour remplir les rubriques de leur site (solidarité, citoyenneté, bien-être, art, culture, clubs et résidences...). Dans leurs articles, ils mettent en valeur des associations, des sorties culturelles, ils réalisent des portraits d'autres seniors...



TÉMOIGNAGES

Alain, senior reporter, explique : « *Ce qui m'apporte la plus grande satisfaction à travers ce projet, c'est la découverte des autres et de leur mode de vie, la prise de conscience de la différence entre ce que l'on croit connaître et la vie quotidienne des gens* ». Lionel ajoute : « *Nous sommes une équipe de bâtisseurs où chacun apporte sa pierre au service de la maison commune. Échange, partage, rigueur, tolérance, écoute, voilà ce que j'ai rencontré avec ce projet.* »



Bonheur !

Il y a quelques semaines, Vite Lu vous parlait de Maryse Lancia, 111 ans, dont le rêve était de voir le Mont-Saint-Michel avant de mourir. Eh bien, c'est chose faite ! Invitée par le département de la Manche, elle a découvert avec bonheur le Mont-Saint-Michel cette semaine. Elle qui ne connaissait que la Méditerranée, a été surprise par les marées et « *la mer qui se retire* ». Elle a aussi pu assister à l'élaboration de l'omelette de la Mère Poulard et l'a ensuite dégustée.

Le journalisme, c'est le contact et la distance.

Hubert Beuve-Méry

Le journalisme est l'école primaire de la diplomatie.

Alfred Capus